

## Annnonce des prévisions de la carte de formation 2013 en lycées professionnels pour l'académie de Créteil La décentralisation en marche...

Le rectorat a annoncé, lors d'un groupe de travail qui s'est tenu le 19 décembre, les principes de l'évolution de la carte de la formation pour les lycées professionnels de l'académie de Créteil à la rentrée 2013. Cette carte sera soumise au vote du CTA qui aura lieu le 17 janvier.

Les ouvertures et fermetures de sections en LP ne sont pas décidées selon les souhaits d'inscription des élèves mais établies préalablement en calibrant les filières en nombre de places et en lieux d'implantation.

Sans surprise, les annonces du rectorat s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale clairement définie par le gouvernement :

-Régionalisation de la carte de formation avec le développement de l'apprentissage et des filières mixtes.

-Assèchement de la filière ST2S au profit du bac pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne).

Le rectorat tente toutefois de sauvegarder le peu de marge de manœuvre qu'il lui reste avec la mise en place de « cordées de la réussite » pour essayer d'améliorer la réussite de certain-es lycéen-ne-s de lycées professionnels, tout en faisant état de ses inquiétudes quant à la régionalisation de la carte de formation en estimant que « la Région a une vision patrimoniale de la formation quand le Rectorat avait d'abord une vision pédagogique ».

### Développement de l'apprentissage

Le Rectorat de Créteil rappelle qu'il s'agit d'une politique nationale sur laquelle il n'a pas la main. Cependant, puisque l'apprentissage est amené à se développer, le rectorat réaffirme son souhait que cela se fasse au maximum sous la forme, d'Unités de Formations par Apprentissage intégrées dans des établissements publics et ayant pour support des CFA gérés par l'Éducation Nationale. Le développement de l'Apprentissage sous cette forme académique garantirait un meilleur suivi des formations dispensées.

**Sud Éducation** réaffirme que *l'apprentissage en UFA soulève globalement les mêmes problèmes que l'alternance dans des CFA privés : l'alternance dépend de la signature d'un contrat de travail qui exclut, de fait, les élèves sans papiers ; l'alternance est une entrée dans la vie active que nous ne souhaitons pas à des jeunes de 15-16 ans ; il est très compliqué de vérifier concrètement quelle est la formation dispensée en entreprise ; faire entrer l'alternance dans les LP est très problématique : cela nie la spécificité de notre travail pédagogique, cela permet le chantage rectoral du type ce sera de l'apprentissage ou on ne crée pas la section, cela autorise la mixité des publics, ... Les entreprises n'ont pas pour intérêt d'embaucher les élèves les plus problématiques, aussi, l'alternance vide nos classes des meilleurs éléments, ceux là mêmes qui, par émulation, tirent les groupes vers le haut ...*

## Mixité des publics

Concrètement, la mixité des publics implique de tenter de constituer des classes composées d'élèves sous statut scolaire et d'élèves sous statut d'apprentis. Le Rectorat estime que cette mixité est le seul moyen de conforter et de préserver les sections menacées faute de recrutement, en particuliers les sections industrielles.

*Pour Sud Éducation, la mixité des publics interdit tout travail pédagogique cohérent et dégrade les conditions d'apprentissage de tous. Les filières en difficultés ne doivent être maintenues que par de réels efforts de moyens.*

## Cordées de la Réussite

Ce dispositif mis en place à moyens constants, doit permettre de dépister les bons élèves de Bac Pro pour faciliter leur accès et leur réussite en BTS. Ces dispositifs, s'ils ont le mérite d'accompagner quelques-uns-es de nos élèves ne masquent pas les difficultés souvent insurmontables auxquelles fait face la très grande majorité des autres privées d'une année de formation par l'instauration du Bac en 3 ans.

### Filières ST2S (Sciences et Technologie de la Santé et du Social, anciennement SMS)

14 établissements sont touchés par une réduction de capacité ou une fermeture de division en ST2S : 4 en Seine-et-Marne (Torcy, Avon, Chelles, Longperrier), 6 en Seine-Saint-Denis (Drancy, Tremblay, Pantin, Bondy, Villemomble, St Ouen), 4 dans le Val-de-Marne (Champigny, Créteil, Villeneuve-Saint-Georges, Le Kremlin-Bicêtre).

Ces fermetures s'expliquent par des baisses d'effectifs : auparavant les élèves de lycée pro s'orientaient, à l'issue de leur BEP, vers la voie technologique pour obtenir un bac. Ils restent désormais en bac pro. Le rectorat met donc en concurrence bac pro ASSP et série ST2S alors que ces deux voies sont complémentaires, le bac pro

offrant des débouchés de niveaux V et IV différents du bac ST2S.

Depuis le milieu des années 80, les différents gouvernements tendent à adapter l'École au modèle de l'entreprise libérale où règnent compétitivité, flexibilité et précarité. Le projet de loi de programmation pour l'École, présenté par le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, s'inscrit pleinement dans cette vision « utilitariste » de l'École.

Avec l'acte III de la décentralisation, la mise en place d'une régionalisation plus offensive assurera « une évaluation permanente de l'adaptation de l'offre des formations aux besoins de compétences des employeurs. »

Ce sera la Région qui arrêtera la carte des formations et mettra en oeuvre le service public régional de la formation professionnelle. Le rectorat acceptera ou non de mettre les moyens humains nécessaires aux différentes sections. Des sections pourront donc être totalement sous dépendance locale avec du personnel local : les formations en apprentissage en CFA public vont pouvoir se développer...

**Pour SUD éducation, l'école ne doit pas devenir un levier de compétitivité mais bien un lieu d'émancipation et de coopération.**

**SUD éducation revendique une rupture avec la soumission de l'école aux lois du libéralisme économique.**